Chapitre 4 : Polynômes de degré 2 et 3

Définition : Polynôme de degré 2

Une fonction polynôme de degré 2 est une fonction pouvant s'écrire sous la forme

$$f(x) = ax^2 + bx + c$$

Où a, b et c sont des nombres constants.

Définition: Racines

Une fonction de degré 2 peut parfois (mais pas tout le temps) s'écrire sous la forme

$$f(x) = (x - r_1) \times (x - r_2)$$

Dans ce cas, on dit que r_1 et r_2 sont les **racines** de f.

Exemple

Propriété

Si r_1 et r_2 sont les racines d'une fonction de degré 2 f, on a $f(r_1) = f(r_2) = 0$.